

BULLETIN SEMESTRIEL
D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BASTIDES ET
VALLONS DU GERS



De Bastides en Vallons



Restaurant



RABASTENS



Un instant de partage, de saveurs et de convivialité

Place de l'Horloge • 32170 TILLAC
Réservations : 05 62 08 58 07 • o.rabastens@orange.fr



LES LUNETTES
Plaisantines

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :
9h-12h15 / 14h30-18h30
Samedi : 9h-12h
A domicile sur rendez-vous



Opticiens diplômés
Magasin & Domicile

Zone Commerciale Barbat (à côté d'Intermarché)
32160 Plaisance
Tél : 05 62 03 15 71 - Fax : 09 70 10 15 98
Mail : leslunettesplaisantines@orange.fr



PYRÉNÉES
GASCOGNE

ici et ensemble tous acteurs de notre territoire

Place de l'Hôtel de ville
32230 Marciac
05 62 08 49 70



cocciMarket
Les courses comme j'aime

SARL EPICERIE DES ARCADES
37 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
32230 MARCIAC
☎ 09 77 56 55 98
Ouverture 7j/7 - 8h-20h
du lundi au samedi / dimanche 8h-13h



SN HEBRAIS

TRANSPORT
GOUDRONNAGE
VENTE
SABLE - GRAVIER
TOUTES QUANTITÉS

PARTICULIERS
ENTREPRISES
ADMINISTRATIONS

SIÈGE SOCIAL
Route de Ricourt 32230 MARCIAC
sn.hebrais@orange.fr
Tél. 05 62 36 88 12
06 66 28 15 09



LE
BOEUF
SUR LA
PLACE
FAIRE LE BOEUF A TABLE

LE BŒUF SUR LA PLACE
05 62 08 45 83
29 Place de l'Hôtel de Ville • 32230 Marciac




PLAISANCE IMMOBILIER
Au Service de votre Confiance

Vous souhaitez
VENDRE
ou **LOUER** ?

- Réussissez **la vente** de votre bien au meilleur prix et rapidement, estimation professionnelle gratuite.
- Confiez-nous **la gestion locative** de votre bien et assurez votre tranquillité.

Appelez-nous au **05 62 69 33 89**

Votre agence **PLAISANCE IMMOBILIER**,
avec vous depuis 30 ans !
www.plaisance-immobilier.fr



Ville de Marciac.

Édito

Au terme d'une année 2022, marquée par la gravité des événements internationaux et un contexte économique toujours contraint, je vous propose de faire une pause ; et, le temps d'une lecture, de découvrir ce qui « De Bastides en Vallons » a été réalisé pour continuer à répondre aux besoins de nos concitoyens.

Car, en effet, même si nous avons de nombreuses raisons d'être soucieux, gardons à l'esprit que pour notre territoire, 2022 a également été l'année d'une ouverture cinq jours sur sept des multi-accueils intercommunaux. Elle a vu la réalisation de travaux d'importance dans certains locaux intercommunaux, comme l'école maternelle et l'espace Ados à Plaisance. Elle a été une invitation à la balade grâce à l'ouverture d'un nouveau chemin de randonnée en Bastides et Vallons.

Enfin, nos enfants et nos adolescents ont pu suivre des activités pour lesquelles un retour en image sera plus parlant que tous les écrits.

Je vous propose ce retour rapide sur l'année 2022 qui s'achève... Je profite également de ce moment pour vous présenter ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères pour l'année 2023.

Année 2023 qui, je l'espère, verra de beaux projets prendre corps toujours dans l'intérêt de notre territoire et de sa population. J'y veillerai !

Bien cordialement.

Jean-Louis Guilhaumon
Président

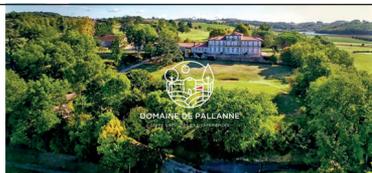


Sommaire

- 3 Edito du Président
- 5 Quoi de neuf chez nous ?
- 8 La vie des instances de la CCBVG
- 9 C'est décidé
- 10 Ils le font pour vous
- 12 Actions et créations
- 13 Parlons de nos communes
- 14 Du côté de chez nous



DOMAINE DE PALLANNE
- TERRE D'HISTOIRE ET D'EXPERIENCES -



05 62 70 00 06 • Pays de Marciac • 32170 TILLAC



OUVERTURES

Osez le changement

Portes d'entrée / Fenêtres / Verrières
Volets battants / Volets roulants
Portes de garage / Portails / Portillons
Pergolas / Moustiquaires / Stores

13 rue de l'Adour 32160 Plaisance du Gers • 05 62 03 14 19 • contacts@j2m-ouvertures.fr

GERS MENUISERIE

La solution... à vos projets

Patrick Lagarde

Technicien conseil



port : 06 49 23 09 17

route de Marciac
32160 Beaumarchés

giers.menuiserie@hotmail.fr

Toute fermeture du bâtiment

MAGASIN OUVERT
du lundi au samedi
de 9h à 12h30
et de 15h à 19h

MAGASIN BIO

L'ESSENTIEL

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Tél : 05 62 69 07 93 - 76 chemin de ronde - 32230 MARCIAC
Email : lessentiel32@gmail.com - Site : www.lessentiel-marciac.fr

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



www.afcommunication.com



Quoi de neuf chez nous ?

LES MULTI-ACCUEILS INTERCOMMUNAUX : UNE OFFRE DE GARDE DES TOUT PETITS AMÉLIORÉE

La Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a décidé d'améliorer le fonctionnement de ses multi-accueils intercommunaux pour répondre aux besoins du territoire en élargissant son offre de garde et les modalités d'accueil des tout petits.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, le « Jardin des lutins », à Marciac, n'est plus la seule structure intercommunale à accueillir les enfants de moins de 4 ans. La Communauté de communes a en effet décidé d'ouvrir, à Plaisance-du-Gers, une deuxième structure, la « Ronde des Lutins » qui, comme son aînée, a pour vocation de prendre en charge les « lutins » du territoire dont les parents sont sans autre solution de garde.

Cette volonté d'accompagner les familles s'est traduite par le recrutement d'une deuxième équipe d'agents, spécialistes de la petite enfance ; d'une ouverture quatre jours par semaine, pour chacun des sites en aménageant les horaires de telle manière que du lundi au vendredi une solution de garde soit proposée. Elle s'est également traduite par une amplitude d'ouverture plus importante, chaque jour, pour permettre aux parents d'organiser leur vie familiale et professionnelle de manière plus souple ; les horaires d'ouverture des multi-accueils correspondant également à ceux des services périscolaires, organisés par la collectivité. Au bas mot, ce sont près de 150 000 € supplémentaires par an que la Communauté

de communes devra consacrer pour le fonctionnement des multi-accueils intercommunaux.

Mais l'enjeu est de mise... Aujourd'hui, grâce à cette nouvelle organisation et au soutien financier de la CAF du Gers, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers propose 14 places d'accueil à Marciac et 12 places d'accueil à Plaisance ; contre 12 places seulement jusqu'au 31 août 2022.

Et c'est sans compter sur les évolutions encore prévues... En effet, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a également engagé un projet ambitieux d'aménagement de nouveaux locaux, à Plaisance. Là encore avec le soutien financier de la CAF du Gers, la collectivité va investir 263 000 € dans un programme de travaux de réhabilitation et d'adaptation des locaux de l'immeuble Lagnoux ; bâtiment mis à disposition, gratuitement, par la commune de Plaisance du Gers et avec l'accord bienveillant de ses utilisateurs actuels, les membres du Club de la Renaissance.

L'objectif est qu'au premier trimestre 2023, l'immeuble Lagnoux, fraîchement rénové, puisse accueillir les enfants et l'équipe du multi-accueil ; sachant qu'en s'installant dans ses nouveaux locaux, la « Ronde des Lutins » verra sa capacité d'accueil passer de 12 à 14 places, avec l'accord du service départemental de protection maternelle et infantile.

L'ÉCOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE, À PLAISANCE, COMMENCE À FAIRE PEAU NEUVE...

La Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a engagé un programme de travaux, pluriannuel, afin de rénover les locaux de l'école maternelle intercommunale à Plaisance et de sécuriser son système de chauffage.

Durant l'été 2022, alors qu'enfants et équipes éducatives profitaient d'un repos bien mérité, les entreprises locales, sélectionnées à l'issue d'une consultation réalisée dans le cadre d'une procédure de marchés publics, ont travaillé d'arrache-pied pour que les élèves de l'école maternelle découvrent à la rentrée de septembre les premières améliorations, voulues par la Communauté de communes dans leur établissement.

Cette année, les travaux visaient à réhabiliter les sanitaires « enfants » et à

sécuriser le système de chauffage de toute l'école. Mission accomplie !

Si les photographies prises, avant et après les travaux de cette première phase, témoignent du résultat obtenu ; leur coût, avoisinant les 115 000 €, atteste de la volonté de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers de poursuivre, dans un contexte économique peu porteur, sa politique en faveur de l'enfance-jeunesse.

Prochaine étape, prévue à l'horizon 2023, la rénovation des menuiseries extérieures et la mise en accessibilité de certaines zones du bâtiment non encore en conformité. Une réflexion plus large est également en cours pour des travaux à venir en 2024...

Jours et horaires d'ouverture

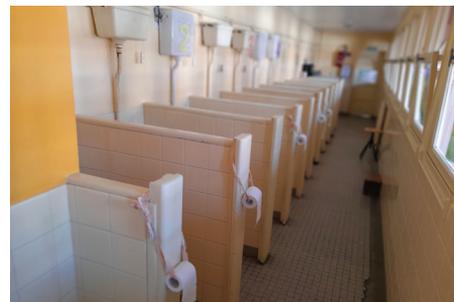
- Le « Jardin des lutins » à Marciac, du lundi au jeudi inclus, de 7 h 45 à 18 h 15
- La « Ronde des lutins » à Plaisance, du mardi au vendredi inclus, de 7 h 45 à 18 h 15

Des équipes pluridisciplinaires

Composées d'Éducateur-Jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'assistantes Petite Enfance, chaque équipe compte cinq membres qui se relayent auprès des tout petits, dans le respect des normes de la Protection Maternelle et Infantile et des préconisations des services de la CAF du Gers.

Pour tout renseignement :

☎ 06 48 38 35 63
✉ mac@ccbvg.fr



WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes
vous accompagnent
de la conception à la mise en
ligne de votre site internet en
assurant un suivi efficace pour
atteindre vos objectifs
et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40

info@werocket.fr

Incubé chez AF Communication



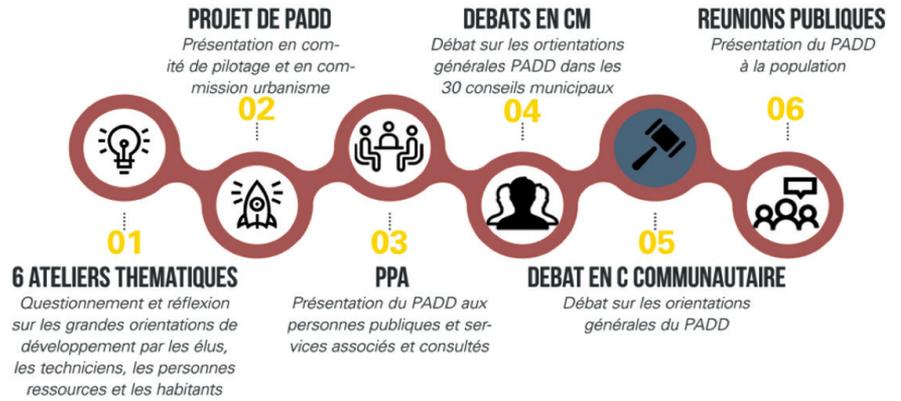
Le PADD : un document qui vous concerne

Les étapes de l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (P.A.D.D.)

QU'EST-CE QUE LE PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, plus connu sous l'acronyme PADD est la pierre angulaire du Plan Local d'Urbanisme Intercommunale (PLUi). Le PADD expose le projet d'urbanisme de l'ensemble des communes concernées. Il fixe les actions qui visent à définir une vision commune du développement du territoire autour d'un projet partagé valorisant les complémentarités et les spécificités de chaque commune. Ainsi, le projet des élus, co-construit avec habitants et acteurs du

territoire a pour objectif de structurer un territoire accueillant, vivant et durable, composé d'espaces à vivre et à découvrir, préservés et dynamisés par le développement économique, touristique et culturel. Après avoir fait l'objet de séances de travail, puis de présentations en présentiel et en visioconférence, en direction des élus communautaires et des élus municipaux ; après avoir été présenté à la population lors de deux réunions publiques, le PADD a été adopté par le Conseil communautaire le 8 juin 2022.



UN PROJET POUR LE TERRITOIRE DE DEMAIN, DES AMBITIONS POUR SON DÉVELOPPEMENT...

Le PADD se fonde sur quatre ambitions partagées ; elles-mêmes déclinées en axes opérationnels...

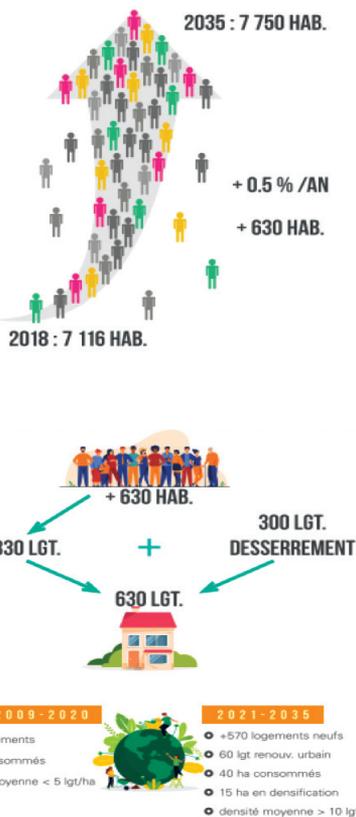
- Préserver l'identité du territoire dans ses dimensions et richesses environnementales, garantes de la pérennité d'un cadre de vie privilégié :
 - ▶ Valoriser les identités paysagères et patrimoniales dans leur diversité, atouts du cadre de vie et de l'image du territoire
 - ▶ Mettre au cœur du projet les composantes naturelles du territoire, atouts d'une richesse écologique révélée
 - ▶ Accompagner le maintien et le développement de l'agriculture (force économique, ressource locale et image du terroir)
- Porter un projet assurant un développement équilibré en prenant appui sur les complémentaires du territoire
 - ▶ Définir un scénario de développement urbain fondé sur l'attractivité du territoire
 - ▶ Répartir le développement urbain et démographique en appui sur le maillage territorial
 - ▶ Adapter le parc de logements aux besoins démographiques
- Promouvoir l'identité d'un territoire de projet en valorisant les ressources

locales

- ▶ Structurer l'offre économique du territoire pour accompagner le développement local et l'emploi
- ▶ Poursuivre et conforter la stratégie de développement touristique, pilier l'économie locale
- ▶ Conforter le rayonnement culturel du territoire
- Relever les défis de demain pour un territoire inclusif, connecté et en transition énergétique
 - ▶ Proposer des équipements et services à la population adaptée aux enjeux du territoire
 - ▶ Connecter le territoire
 - ▶ Engager le territoire dans la transition énergétique

Toutes les informations relatives à l'élaboration du PLUi sont à retrouver sur le site internet de la Communauté de communes ou la page Facebook dédiée au PLUi.

Les travaux se sont poursuivis durant l'été ; chaque conseil municipal étant invité à réfléchir à des propositions de zonage pour leur communes. Ces propositions ont fait l'objet de débats entre élus au cours de l'automne. La restitution de ces travaux aura lieu au cours du premier trimestre 2023 en Conseil Communautaire. Des séquences d'information en direction des habitants seront également organisées.



Programmation de la phase de finalisation avant arrêt





La vie des instances de la CCBVG



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, UNE ÉQUIPE RESSERRÉE POUR GÉRER LES AFFAIRES COURANTES

Emanation du Conseil communautaire, le **Bureau communautaire** constitue l'un des trois organes de l'établissement public de coopération intercommunale, à côté du Président et de l'Assemblée délibérante. Pour la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, il se compose du Président, Jean-Louis Guilhaumon, et de six Vice-présidents, élus par leurs pairs au sein du Conseil communautaire.

Les Vice-présidents sont :



Dominique DUMONT
1^{ère} Vice-présidente en charge de l'éducation
1^{ère} Adjointe au Maire de Marciac



Gérard Castet
2^{ème} Vice-président en charge de la petite enfance
Maire de Beaumarchés



Hélène De Resseguier
3^{ème} Vice-présidente en charge du tourisme
Maire de Juillac



Romain Duport
4^{ème} Vice-président en charge des finances
Adjoint au Maire de Plaisance-du-Gers



Sylvie Theye
5^{ème} Vice-présidente en charge de l'économie et du développement
Maire de Ladevèze-Ville



Alain Payssé
6^{ème} Vice-président en charge des solidarités
Maire de Jû-Belloc

Le Bureau communautaire :

- ▶ participe à la définition des actions de la Communauté de communes,
- ▶ propose les orientations budgétaires correspondantes,
- ▶ valide les décisions stratégiques, en amont de l'approbation en séance plénière,
- ▶ examine les propositions des commissions thématiques,
- ▶ oriente les décisions que l'organe délibérant sera amené à prendre,
- ▶ coordonne les activités administratives, de la préparation des délibérations à soumettre au Conseil,
- ▶ informe le conseil lors de chaque séance, des décisions prises dans le cadre de sa délégation.
- ▶ Le Bureau communautaire se réunit en moyenne tous les deux mois, en amont des séances du Conseil communautaire.

La Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a fait le choix, en 2020, de se doter d'un **Bureau communautaire élargi**, ouvert, au côté du Président et des Vice-présidents, des Présidents délégués des Commissions thématiques. Les attributions du Bureau communautaire élargi sont identiques à celles du Bureau communautaire. Ses réunions permettent aux Présidents délégués des commissions thématiques :

- ▶ d'informer directement les membres du Bureau sur les travaux en cours et leurs évolutions,
- ▶ d'apporter un éclairage sur les domaines d'intervention spécifiques à chaque commission.



Le Vice-président est le garant de la politique décidée dans son champ d'intervention. Le Président délégué de commission thématique pilote sa mise en œuvre.

Le Bureau communautaire a un pouvoir de décision propre, au regard des délégations qui lui ont été accordées par le conseil communautaire, en matière de :

▶ Foncier et patrimoine :

- ▶ Exercer au nom de la collectivité les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, les déléguer ou accepter le transfert de tout droit de préemption au nom de la communauté de communes ;
- ▶ Fixer, dans la limite de l'estimation des services des Domaines, le montant des offres de la collectivité à notifier aux expropriés et répondre à leur demande ;
- ▶ Acquérir des biens mobiliers et immobiliers d'un montant inférieur ou égal à 50 000 €, dans la limite des crédits budgétaires ;
- ▶ Décider l'aliénation de gré à gré de biens immobiliers jusqu'à 50 000 € ;
- ▶ Fixer le prix de vente de terrains et biens immobiliers sur la base de l'estimation des services des Domaines.

▶ Juridique :

- ▶ Approuver les protocoles transactionnels en vue du règlement de litiges au sens de l'article 2044 du Code Civil ;
- ▶ Approuver les procès-verbaux et conventions de mise à disposition et de fin de mise à disposition de biens et de propriétés communaux nécessaires à l'exercice des compétences de la collectivité ;
- ▶ Approuver les contrats et avenants sans engagement financier à passer avec les organismes de l'Etat ou les concessionnaires de réseaux dans le cadre des compétences exercées par la collectivité.

▶ Finances :

- ▶ Attribuer des fonds de concours, dans les limites fixées par les délibérations ;
- ▶ Prendre toute décision concernant l'adoption et le règlement de participations financières, contrats et conventions nécessaires à l'exercice des compétences de la collectivité et ne relevant pas de la commande publique d'un montant compris entre 50 000 € ht et 100 000 € ht ;
- ▶ Fixer les tarifs des services communautaires à l'exception des taxes ou redevances des services industriels et commerciaux.

▶ Administration générale :

- ▶ Fixer les tarifs et décider des conclusions et de la révision du louage de biens mobiliers pour une durée n'excédant pas 12 ans ; et signer toutes les conventions afférentes, à titre gracieux ou onéreux, pour un montant compris entre 50 000 € ht et 100 000 € ht par an.

▶ Ressources humaines :

- ▶ Approuver les conventions de mises à disposition de service entre la collectivité et les communes membres ou vice et versa ;
- ▶ Approuver les conventions de mises à disposition de personnel entre collectivités.



C'est décidé...

Décidés par les élus communautaires en début d'année et réalisés durant l'été 2022, les travaux d'aménagement de l'Espace Jeunes intercommunal, à Plaisance, ont permis la création d'une cuisine.

Avec l'aide des animateurs, les jeunes ont constitué le dossier de demande de financement, soumis à la Caisse d'allocations familiales du Gers, partenaire

financier de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers. Le projet a obtenu une subvention de 3 388 € pour un coût total de 4 236 €.

Les travaux d'installation (montage et pose des mobiliers, réalisation des faïences) ont été réalisés, en régie, par les agents du service du Patrimoine de la communauté de communes.



Focus

La Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers en chiffres⁽¹⁾, c'est :

➤ Plus de 80 000 € à sa charge, utilisés en direction de la petite enfance ; soit, un peu plus de 11 € par habitant du territoire.

➤ Plus de 216 000 € à sa charge, utilisés en direction de l'enfance-jeunesse à travers les centres de loisirs ; soit, près de 31 € par habitant du territoire.

➤ Plus de 22 000 € à sa charge, utilisés en direction des ados à travers les espaces jeunes ; soit moins de 4 € par habitant du territoire.

➤ Plus de 630 000 € à sa charge, utilisés pour satisfaire aux besoins des écoles maternelles et élémentaires ; soit près de 90 € par habitant du territoire.

➤ Plus de 100 000 € à sa charge, utilisés pour le fonctionnement des piscines intercommunales ; soit un peu plus de 14 € par habitant du territoire.

➤ Plus de 61 000 € à sa charge, utilisés pour le fonctionnement du Service d'aide à domicile ; soit moins de 9 € par habitant du territoire.

➤ Plus de 96 000 €, utilisés pour le fonctionnement de la médiathèque intercommunale ; soit moins de 14 € par habitant du territoire.

Par ailleurs, c'est plus de 50 % de prise en charge de chaque repas servis aux élèves du territoire.

(1) données produites sur la base des dépenses et des recettes réalisées au 31/12/2021 – population légale / données INSEE 2019)



Ils le font pour vous



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Marciac - Plaisance

La Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a opté pour la compétence « action sociale d'intérêt communautaire ». Elle en a confié l'exercice au CIAS Marciac - Plaisance, établissement public administratif, créé le 1er janvier 2002 et présidé par le Président de la Communauté de communes ; aujourd'hui Jean-Louis Guilhaumon.

Le CIAS intervient sur les 30 communes membres de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers. Géré par un Conseil d'administration, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations fragilisées : personnes âgées en perte d'autonomie, public en difficulté ou victime d'un accident de la vie. L'objectif du CIAS Marciac-Plaisance, et à travers lui des élus communautaires, est de garantir à tous les habitants de Bastides et Vallons du Gers les mêmes droits et de proposer les mêmes services quelle que soit leur commune de résidence.

Quelques repères en matière d'aide et de prise en charge :

- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie attribuée par le Conseil Départemental du Gers
- L'Aide Sociale pour les personnes disposant de revenus inférieurs à un certain plafond accordé par le Conseil Départemental du Gers.
- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) attribuée par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH)
- La prise en charge de la caisse principale et des caisses de retraites complémentaires.
- Votre mutuelle ou votre assurance peut intervenir lors d'une sortie d'hospitalisation.

Bon à savoir...

Toute personne dont les ressources sont supérieures au plafond ou dont le niveau d'autonomie ne permet pas de bénéficier d'une prise en charge financière, est susceptible d'être accompagnée par le Service d'aide à domicile. Elle peut alors bénéficier d'une réduction fiscale de 50% de sa participation financière.

LE CIAS MARCIAC-PLAISANCE, LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU CŒUR DE SON ACTION

En tant qu'établissement public autonome, le CIAS Marciac-Plaisance anime une action générale de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Au service des habitants, et notamment des plus fragiles⁽¹⁾, les agents du CIAS ont pour missions de les accueillir, de les conseiller, de les aider dans leurs démarches administratives et, le cas échéant, de les orienter vers des partenaires institutionnels ou associatifs.

« Nous assurons l'accueil de tous les publics, précise Sylvie Ducos, Responsable du CIAS et du Service d'aide à domicile, qu'il s'agisse d'une personne sans résidence stable qui sollicite le CIAS pour obtenir une domiciliation administrative ou d'une personne qui souhaite être accompagnée pour remplir un dossier d'aide sociale ou une demande d'aide auprès de sa mutuelle, voire de sa caisse de retraite. Nos journées sont tout, sauf monotones... Entre la gestion du courrier des personnes domiciliées et l'aide à la constitution de dossiers, nous avons également à traiter les demandes de bons alimentaires attribués aux personnes en difficulté temporaire ou à instruire les dossiers d'obligations

alimentaires, sachant qu'au-delà, la part la plus importante de notre activité reste le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. »

C'est le Service d'aide à domicile du CIAS, le SAAD, qui intervient en la matière ; une vingtaine d'aides à domicile qui 365 jours par an, de 7 h 30 à 20 h, se relaient auprès des personnes accompagnées pour les aider dans les gestes de la vie quotidienne. Peu importe les conditions climatiques, invariablement, les aides à domicile sont sur les routes pour intervenir aux domiciles des bénéficiaires, leur faire les courses ou les accompagner pour les faire. Apporter une aide concrète et un accompagnement adapté à chacun pour lui permettre de rester et de continuer à bien vivre « à la maison », voilà l'objectif majeur du Service d'aide à domicile. Les interventions sont organisées et planifiées par les agents administratifs en fonction des plans d'aide définis par les référents sociaux départementaux ou de la MSA. Elles peuvent également découler des prises en charge, attribuées en fonction du degré d'autonomie et des ressources de la personne, par les mutuelles ou les caisses de retraite.



Le CIAS Marciac-Plaisance et son Service d'aide à domicile se sont :

- ▶ Une vingtaine d'aides à domicile, 365 jours par an de 7 h 30 à 20 h,
- ▶ 120 personnes accompagnées, en moyenne par an,
- ▶ Plus de 126 000 km parcourus par les aides à domicile pour se rendre chez les bénéficiaires, domiciliés dans les 30 communes de Bastides et Vallons du Gers,
- ▶ 80 % de l'activité du Service d'aide à domicile en direction des personnes bénéficiaires de l'APA, de l'aide sociale ou de la PCH,
- ▶ Près de 30 000 heures, en moyenne par an, effectuées auprès de personnes fragilisées,
- ▶ Une équipe administrative pour organiser les interventions et assurer la gestion des dossiers de chaque personne accompagnée en lien avec les services du Département, ceux de la MSA, les caisses de retraite et les mutuelles.

Le CIAS Marciac-Plaisance et son Service d'aide à domicile, un établissement public administratif géré par un Conseil d'administration :

Composé d'élus communautaires : Jean-Louis Guilhaumon, Président, Alain Payssé, Vice-Président, Guillaume De Nodrest, Patricia Pascal, Nicole Pion, Géraldine Péry...

... et de membres nommés, représentants d'associations œuvrant dans le domaine de l'action sociale, de l'insertion ou du handicap : Eliane Duffau, ADOM Trait d'Union, Jacqueline Matayron, Boutique des Solidarités, Maryse Lacour, Territoire Action Emploi 32, Christiane Magnat, Energie M4, Thierry Fernando, AGAPEI

Le Conseil d'administration gère les affaires courantes du CIAS et de son SAAD. Il vote les budgets et prend toutes les décisions permettant de garantir le bon fonctionnement de la structure. Il fixe les orientations politiques du CIAS et décide des actions à développer en direction des personnes accompagnées. Il veille au respect des décisions prises. Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre.

« En tant que service prestataire, le Service d'aide à domicile est l'employeur des aides à domicile, des auxiliaires de vie, ajoute Sylvie Ducos. Nous nous occupons de tout : de l'analyse des besoins des personnes, sur la base des plans d'aide définis pour elles et après leur avoir rendu visite à leur domicile, jusqu'à la planification des prestations en passant par l'affectation des agents en fonction des particularités de chaque dossier et des gestes à réaliser. Nous évaluons régulièrement le niveau de satisfaction des

personnes accompagnées afin d'adapter le fonctionnement des équipes, les horaires ou les modalités d'intervention. Et la facturation des heures réalisées chez les bénéficiaires est établie en fonction du niveau de ressources financières de chacun, soit directement à la personne, soit, le plus généralement, aux organismes qui accordent les prises en charge. »

(1) les personnes âgées, handicapées ou malades ainsi que les personnes en difficulté sociale.

Le Service d'aide à domicile propose une palette de services qui facilitent la vie au quotidien : aide à la toilette, à l'habillage, aide aux déplacements, aux repas, aux courses, relais de l'aidant. Il intervient aussi pour les tâches domestiques (entretien du logement et du linge).

Les aides à domicile et les auxiliaires de vie, si elles assurent des tâches d'entretien, ne sont pas pour autant des femmes de ménage. Ce sont des personnels formés et qualifiés pour intervenir auprès des personnes fragilisées ou en situation de dépendance pour accomplir les actes de la vie quotidienne. « Apporter, chaque jour, un soutien matériel et leur soutien moral fait partie de leur ADN, renchérit Sylvie Ducos. Ce sont des agents aussi efficaces que sensibles ; à l'écoute des bénéficiaires ; des professionnelles impliquées, soucieuses de comprendre au mieux les besoins des personnes qu'elles accompagnent et de faire le lien avec le service administratif du CIAS pour que les modalités d'accompagnement soient actualisées et optimisées en permanence. »



« Le CIAS Marciac-Plaisance est né d'une volonté politique, portée par les élus communautaires. Il est le résultat d'une fusion entre les centres communaux d'action sociale du territoire, au moment du transfert de la compétence sociale des communes vers la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, indique Alain Payssé, Vice-Président du CIAS Marciac-Plaisance et Vice-Président de la communauté de communes en charge de l'action sociale. A l'origine, il s'agissait avant tout de proposer un service d'aide à domicile pour permettre à nos aînés de continuer à vivre chez eux, dans les meilleures conditions possibles. Aujourd'hui, l'ambition est aussi de leur proposer des actions complémentaires leur permettant de découvrir des activités aussi variées que la photographie, l'écriture, l'enregistrement de podcast en travaillant sur la mémoire personnelle et collective... le tout afin de lutter contre l'isolement, de maintenir le lien social et

de retrouver ou de conforter l'envie de sortir de chez soi. C'est ainsi qu'avec des partenaires tels que l'association Pass'en-Gers, la CARSAT ou La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, nous avons pu proposer au cours des deux dernières années les actions « Nos séniors donnent de la Voix » et « de la tête aux pieds ».

A côté de ces actions ponctuelles, nous mettons également en place des services tels que le portage de livres. Organisé en partenariat avec la Médiathèque intercommunale de Bastides et Vallons du Gers, ce service est assuré par les aides à domicile qui livrent aux bénéficiaires du SAAD qui en font la demande, les ouvrages sélectionnés. Enfin, depuis octobre 2021, le CIAS Marciac-Plaisance est partie prenante dans le fonctionnement de l'accueil de jour itinérant, créé et géré par l'EHPAD Bel-Adour de Riscle.

Là encore, il s'agit d'une action de soutien en direction des personnes en perte d'autonomie et de leurs proches aidants. Cette action s'adresse plus particulièrement aux personnes bénéficiaires de l'APA, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, au stade léger à modéré de la maladie. Les personnes de moins de 60 ans souffrant des mêmes troubles peuvent également être accueillies. Tous les mercredis et tous les jeudis, une équipe pluridisciplinaire les accueille, dans les locaux du Club des Aînés, mis à disposition gratuitement par la commune de Marciac. Ce temps d'accueil est également un temps de répit pour les proches aidants...

Et demain, dans le cadre plus vaste de la Convention Territoriale Globale, contractualisant l'engagement de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, de la CAF, du CIAS Marciac-Plaisance et de partenaires institutionnels ou associatifs du territoire en matière d'action sociale, nous espérons développer d'autres activités, y compris des actions intergénérationnelles. »

Loin d'être ambitieux ce programme d'actions me semble nécessaire et je crois en la mobilisation des élus que nous sommes pour le mener à bien et défendre encore et encore ce service public en péril et pourtant indispensable dans nos magnifiques paysages ruraux.



Action et création



*Retour en images
sur l'année 2022 !*



ALSH Marciac – Jazz in Marciac 2022.



ALSH Plaisance – Spectacle de danse de juin 2022.



ALSH Plaisance - Silence on lit.



Espace Jeunes Plaisance – Pompiers.



Espace Jeunes Marciac.



Espace Jeunes Marciac - La creative.



Espace Jeunes Plaisance – Sortie Canyoning.



TAP Beaumarchés – Escaliers.



PPE - Atelier avec les animateurs de la maison de l'eau sur le projet sensibilisation au dehors et à l'environnement.



Parlons de nos communes

Marciac

Petite bastide royale du XIII^{ème} siècle, le village de Marciac d'une superficie de 2060 ha est situé à la confluence de deux rivières : le Bouès et le Laüs, Ce site fortifié s'est développé au cœur d'une plaine, ce qui lui a valu durant le Moyen Age le nom de « capitale du pays de rivières ».



clés : « EXCELLENCE, INNOVATION ET VOCATION INTERNATIONALE » dans le cadre d'un projet intitulé : « Marciac, la Créative ».

Les grandes orientations du projet pluriannuel 2022-2024 prévoient notamment :

- de valoriser le site des Augustins en créant en son sein un ensemble d'équipements structurants :
 - ▶ L'actuelle salle des fêtes, tout en conservant sa fonction première sera transformée en espace immersif (spectacle sonore et visuel sur le thème du voyage au temps des Augustins et sur l'extraordinaire aventure de jazz in Marciac). Son entrée sera davantage valorisée avec un hall d'accueil scénographié intégrant un espace billetterie, une boutique-librairie et une exposition présentant Marciac, une maquette de la bastide à ses origines et un cabinet des curiosités abritant le : « trésor » de Marciac.
 - ▶ Les Territoires du jazz situés à l'étage seront remis au goût du jour en intégrant des Escape Games (jeux d'évasion),

- ▶ L'aile Ouest du cloître sera transformée en espace de coworking dédié aux artistes et en espace polyvalent d'exposition et d'animation avec implantation d'une micro-fole,
- d'intégrer également une série de visites-promenades de la bastide qui prendra la dimension d'un vaste espace de découverte.

Le parcours « itinéraire Bis » de promenades dans la bastide qui a été inauguré début juillet 2022 et qui a connu un réel succès durant la période festivalière s'appuie sur une mise en scène et une végétalisation des espaces (rues et jardin de l'église) et fait de l'espace du village de Marciac, un grand parcours expérimental permanent pour le visiteur qui est invité ainsi à vivre une expérience créative unique en lien avec l'histoire de Marciac et celle de son festival.

Marciac a la vocation pour les années à venir de faire de son village un espace de découverte et une promenade faite d'un cocktail d'expériences sensoriels et artistiques permettant en différents lieux de la bastide de vivre différents instants créatifs autour d'une signature : « Marciac, La Créative ».



Marciac compte 1293 habitants et dispose d'un certain nombre d'éléments patrimoniaux remarquables classés ou inscrits à visiter dont ; l'église Notre-Dame construite au XIV^{ème} siècle, la chapelle Notre Dame de la Croix, la place de l'hôtel de ville, l'ancien couvent des Augustins, des maisons en pierre et à pans de bois, des vestiges d'anciens remparts, ou encore ses arènes.

Vous pouvez aussi déambuler le long de ses promenades « La Charmante » ou venir découvrir la richesse de son musée d'Histoire Naturelle, les toiles du musée de Mlle Doubrère ou le musée des Territoires du Jazz.

Marciac propose aussi de nombreux commerces et services, dont une Maison de Santé Pluri professionnelle, une maison France services, une salle de concert « l'Astrada » un gymnase multisports, un cinéma et une médiathèque intercommunale

Marciac, un des 41 « Grands sites Occitanie » constitue aujourd'hui un des bourgs centres emblématiques du Pays du Val d'Adour qui a su, en prenant appui, sur son festival international de Jazz et le projet culturel de territoire auquel il a donné le jour au sein de l'Astrada, saisir une réelle opportunité de développement autour de deux thématiques fortes : la culture et le patrimoine d'une part, le tourisme d'autre part.

C'est donc tout naturellement, que Marciac signataire du contrat « Petites Villes de Demain » oriente son projet de valorisation touristique autour de trois exigences



Sembouès

Avec 2,7km², Sembouès est la plus petite commune du département du Gers (23hab/km²). Monsieur Alain Bertin est le maire de cette commune. Elle est limitrophe avec Buzon (Hautes-Pyrénées) Cazaux-Villecomtal, Blousson-Sérian, Saint Justin et Ricourt.



Du côté de chez nous

« Entre Bastides et Vallons »,

LE NOUVEAU CHEMIN DE RANDONNÉE POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Long de 19,5 km, ce nouveau chemin offre une balade entre Marciac et Plaisance-du-Gers, reliant ainsi les deux bourgs centres du territoire, et par la même occasion deux chemins de randonnée déjà existants, le PR B7 « Les coteaux de Marciac » côté Marciac et le B3 « Circuit de la plaine » côté Plaisance.

Ce nouveau chemin, sans être une boucle, suit de petites routes peu fréquentées et praticables à vélo tout-terrain, en VTC et à vélo à assistance électrique.

Ouvert depuis le 1^{er} juillet 2022, « Entre Bastides et Vallons » est la colonne vertébrale du réseau de chemins de randonnée existants ou à créer, au fil du temps, sur le territoire de la Communauté de communes.

Retrouvez tous les renseignements sur ce parcours sur le site internet de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers ou le site internet de l'office de tourisme Cœur Sud-Ouest.



Ça va se passer à côté de chez vous...

L'OFFICE DU TOURISME

Les personnes intéressées de recevoir notre newsletter chaque semaine en période estivale et tous les 15 jours en hors-saison peuvent s'inscrire sur la page d'accueil de notre site internet :

🌐 <https://www.coeursudouest-tourisme.com/>



- ▶ **14/01, 20h30 :**
« *This is America* »
Vanessa Wagner & Wilhem Latchoumia
- ▶ **21/01, 20h30 :**
« *Î D'îles* »
Ferdinand Doumerc & Audrey Psiry / Cie Pulcinella
- ▶ **28/01, 20h30 :**
« *Le Souffle des Cordes* »
Renaud Garciac-Fons
- ▶ **11/02, 20h30 :**
« *Icare* »
Emily Loizeau
- ▶ **18/02, 20h30 :**
« *Wonderland* »
Cie Sylvain Huc
- ▶ **04/03, 20h30 :**
« *Hommage à Camaròn de la Isla* »
Montse Cortés (Avant-première de Welcome in Tziganie
- ▶ **18/03, 20h30 :**
Jacques Weber dans
« *Ranger* » de Pascal Rambert
- ▶ **24/03, 20h30 :**
« *Sonore Boréale* »
Sylvain Lemêtre à la Salle André Beaudran à Mirande
- ▶ **26/03, 16h00 :**
« *Full Solo* »
Paul Lay
- ▶ **31/03, 20h30 :**
« *Time to Tell* »
Martin Palisse & David Gauchard
- ▶ **08/04, 20h30 :**
« *Hommage à Ryuichi Sakamoto* »
Asynchrone
- ▶ **15/04, 20h30 :**
« *Le Sale Discours* »
David Wahl
- ▶ **22/04, 20h30 :**
« *Tous les marins sont des chanteurs* »
François Morel
- ▶ **26/05, 20h30 :**
« *Le journal d'Adam et Eve* »
Marc Twain (Production Théâtre des Trois Parques) à la Salle André Beaudran à Mirande

ATTENTION : Les programmes annoncés ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés. Pour toute information, ou réservations, merci de bien vouloir vous rendre sur les liens suivant :

🌐 <https://www.coeursudouest-tourisme.com/preparer-mon-sejour/agenda/>

🌐 https://lastrada-marciac.fr/agenda?filtre%5Bliste_evenements%5D%5Bpublic%5D=all





SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASTIDES ET VALLONS DU GERS

